

CHAMBRE DE  
COMMERCE



DE LA HAUTE  
MATAWINIE

## Compte-rendu

Rencontre d'information et de consultation  
18 novembre 2004

### Sujet

Éléments à traiter éventuellement au  
Comité aviseur du Parc Régional du Lac Taureau

#### *Membres présents :*

Réjean Gouin, Christian Lamarche, Rachel Thériault, Yvon Gauthier, Pierre Deschamps, Christiane St-Georges, Gilles Sénécal, Sébastien Lagacé, Denis Trépanier, Guylaine Savard, Michel D'Orsennens, Guylain Archambault, Guy Bellerose, Michel Bellerose, Martin Racine, Robert Racine, Johanne Gravel, Richard Prud'homme, Michel Pelletier, Jean Brûlé, Marcel Champagne, Sébastien Rondeau, Richard Handfield, Pierre Tardif, Carole Robitaille.

#### *Autres présences :*

Jean-Pierre Bellerose, maire  
Michel Trudeau, président Chambre de commerce de la Haute-Matawinie  
Mélissa Charette, directrice générale Chambre de commerce Haute-Matawinie

1. Mot de bienvenue par Mélissa Charette.
2. Sujets abordés lors des trois rencontres du comité aviseur
  - Ensemencement du doré jaune
  - Problématique de la Baie du Milieu : squatters
  - Camping rustique payant à la Baie du Milieu
  - Niveau d'eau du lac
  - Relocalisation des bouées afin d'en faire un circuit touristique
  - Camping municipal : sentier motoneige ne devrait plus y passer
  - Quad : randonnée dans le lac vide au printemps
  - Réglementation nautique : embarcation à moteur
  - Quand le mandat du coordonnateur, Jean-Pierre Marcoux, vient-il à échéance?
3. Orientations et actions concrètes pour les mois à venir
  - Se doter d'un réseau de parc : pour échanger des connaissances et promouvoir.

- Développement du Lac Taureau en harmonie : rencontrer et consulter les gens du milieu pour avoir l'accord de tous ceux concernés par le Parc Régional.
- Il y a une liste des priorités des actions concrètes d'établies.
- Budget idéal - Concernant les dépenses qui devraient être faites en priorité le Parc est arrivé à un budget de 2 170 000\$ pour l'année 2005. Vous comprendrez que tout cet argent n'est actuellement pas disponible. La MRC et la municipalité se sont donc entendus pour fixer le budget à 573 000\$ pour 2005. La municipalité contribuera pour 150 000\$ du budget et la MRC pour 350 000\$ (montants approximatifs).
- Budget 2005 (Travaux seront réalisés pour saison estivale 2005) :  
 573 000\$ =
  - Enlever la descente de bateau à la plage municipale, y ajouter un gardien et une guérite et agrandir le stationnement actuel pour n'en faire qu'un lieu où les gens vont se baigner et /ou se stationner.
  - Agrandissement du débarcadère fédéral ainsi que du stationnement du quai fédéral.
  - Création d'un stationnement et d'un débarcadère à la Baie Dominique et à la Pointe-Fine pour accueillir entre autres les embarcations qui n'auront plus accès à la plage municipale. Ces deux endroits seront également munis d'une guérite et d'un gardien.
  - Élaboration du camping de la Baie du milieu (Éventuellement un camping pourra être aménagé à la Pointe-Fine.)
  - Avec la contribution de 150 000\$ de Innergex qui doit être réinvesti dans les environ du barrage, la municipalité construira une bâtisse qui servira de relais motoneige et quad, de musée forestier, des quais et des tables à pique-nique seront aménagés
  - Etc...
- Tarifification : Une tarification sera fixée pour la mise à l'eau des bateaux ainsi que pour stationner les voitures et les remorques. En ce qui concerne les résidents de Saint-Michel-des-Saints, la municipalité se penchera cet hiver sur les privilèges tarifaires qui pourraient être accordés. M. Marcel Champagne a soulevé un point concernant ces coûts; les club quad ou motoneige vendent des cartes de membres pour que les utilisateurs puissent circuler dans les sentiers, pourquoi le même principe ne serait pas mis en place pour le Lac Taureau? Un tarif annuel pourrait être fixé et donnerait l'autorisation de circuler sur le lac.
- M. Jean-Pierre Bellerose mentionne que si des particuliers sont intéressés à ouvrir un camping soit à la Baie du Milieu ou à la Pointe-Fine, ils n'ont qu'à s'adresser à la MRC de Matawinie. Il y a possibilité de vente de terrain ou de bail d'une durée de 99 ans. : Programme P.P.P. (partenariat privé/public).

- Sensibilisation quant aux règlements nautiques : il en coûterait 100 000\$ pour en faire l'application et le budget n'est pas disponible pour l'instant puisque les résidents ne désirent pas être taxés pour couvrir les frais d'une patrouille nautique. Par contre, une consultation publique est prévue sera tenue lorsque le temps sera venu. L'accent est donc mis sur la sensibilisation, viendra par la suite l'application du règlement.
- M. Jean-Pierre Bellerose informe qu'il est évident que des gens ne seront pas satisfaits des nouvelles procédures de fonctionnement du Lac Taureau mais il est important de rendre le parc agréable et attrayant donc ceux qui ne seront pas satisfaits des nouvelles mesures pourront aller visiter d'autres plans d'eau.

4. Explication, par M. Jean-Pierre Bellerose, des procédures décisionnelles reliées au comité aviseur

5. Période de question et suggestions

- Ensemencement du doré jaune - Michel D'Orsennens informe qu'il sera important de sensibiliser (affichage à des endroits stratégiques) quant à la prohibition de la pêche au doré jaune dans le lac Taureau et que des fiches descriptives devront être complétées par les pêcheurs, avant la remise à l'eau, afin de recueillir l'inventaire (longueur et poids du poisson) afin d'informer les gens sur l'évolution et le comportement du doré jaune dans le lac Taureau.
- Déloger les squatters de la Baie du Milieu - Michel Bellerose : une patrouille sera présente pour sensibiliser mais ne possèdera aucun pouvoir pour les déloger.
- Niveau de l'eau changera-t-il ou non - Michel Bellerose : S'il devait changer il y aurait une consultation publique puisque l'entente actuelle est signée officiellement entre la Municipalité et Hydro-Québec et ne fait pas l'objet de changement, de plus elle satisfait tout le monde, en majeure partie.
- « Amis du lac Taureau » - Marcel Champagne : Il est important de toujours impliquer beaucoup de monde dans les comités, ceci est synonyme de réussite. « Club des Amis du Lac Taureau », ce club permettrait, moyennant quelques dollars, d'obtenir une carte de membre et ainsi aider au financement du lac. Pas de carte, pas de lac... de dire M. Champagne
- Création d'emploi- Réjean Gouin : Ce parc favorise la création d'emplois pour nos jeunes. Il est important de les impliquer dans ce processus (nettoyage de berges, sensibilisation, patrouille...). Cela leur permettra également de financer leurs études.
- Demande du Comité de citoyen pour un siège au comité aviseur - M. Deschamps avait demandé une place sur le comité aviseur et comme le nombre de sièges n'a pas été augmenté le comité aviseur demeure avec un représentant de la Municipalité; Jean-Pierre Bellerose, maire, un représentant

de la Chambre de commerce, M. Michel Trudeau, président, M. Gilles Cartier de l'Association pour la protection du Lac Taureau, M. Pascal Ferland, urbaniste et M. Jean Brûlé pour la corporation pour le développement du Lac Taureau. Aucun autre poste n'y sera ajouté. Donc le comité de citoyen peut se référer directement à M. le maire pour tout commentaire et/ou suggestions à apporter au comité aviseur au même titre que les commerçants doivent transmettre leurs commentaires à M. Michel Trudeau qui est leur représentant.

- Études niveau de l'eau - Christian Lamarche demande si des études ont été déposées à la municipalité pour changer la cote du niveau de l'eau. Selon Jean-Pierre Bellerose, aucune étude a été déposée.
- Règlements nautique - Concernant la réglementation nautique sur le Lac Taureau, les informations contenues dans le guide publié par l'Association pour la protection du Lac Taureau existaient déjà en partie. Lors de la rédaction du plan directeur du Parc, ces règlements avaient déjà été pensés. La municipalité n'avait pas l'argent nécessaire afin de rendre ces règlements officiels et les faire respecter par une patrouille nautique (aucune patrouille = règlements non-respectés). Actuellement ils n'ont pas plus l'argent nécessaire au respect de ces règlements donc le maire informe que pour qu'un règlement soit mis en vigueur la municipalité doit absolument faire des consultations publiques donc la population sera avisée automatiquement. Rien ne sera mis en application avant d'avoir fait des consultations publiques.
- Signalisation Pointe-Fine - M. Bellerose demande s'il est possible d'installer de la signalisation au coin du chemin de la Pointe-Fine pour indiquer la plage pointe-fine puisque actuellement les gens qui ne connaissent pas le coin, se rendre directement au Camping des Roses, étant le 1<sup>er</sup> endroit public vu lorsqu'ils arrivent au coin.
- Les gens se demandent quand commenceront les travaux et pour quand ils seront réalisés. M. le maire répond que tout sera prêt pour l'été 2005.
- Il est suggéré de faire une réunion comme celle-ci, de trois à quatre fois par année afin d'informer les membres de la Chambre de commerce des développements du comité aviseur et de leur décision et/ou sujets abordés et cela sera respecté.
- Moules zébrés - Des gens se questionnent sur le lavage des bateaux afin de limiter les probabilités d'introduire la moule zébrée au lac Taureau. Cette opération ne sera pas en vigueur pour 2005. Différents scénarios devront être étudiés afin de connaître le lieu idéal pour ce genre d'entreprise ainsi que la procédure à suivre pour le contrôle de l'accès au lac par ces bateaux.

**FIN DE LA RENCONTRE**